

URSSAF NORD PAS DE CALAIS

2112C00 594

A DIJON, le 21 Avril 2026

TSA 30032
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Tél: 3698-tarif local
www.urssaf.fr

Références

N° TI 317 1021610405 7
Page 1/1

MR LICTEVOUT ALEXANDRE
5 RUE BECQUEREL
62750 LOOS EN GOHELLE

MONTANT DE L'ÉCHÉANCE

MONTANT DES COTISATIONS	1 018,00 €
MONTANT À PAYER	1 018,00 €

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations et contributions sociales obligatoires.

La date limite de paiement de cette échéance est fixée au 05 Mai 2026.

Pour régler cette échéance, vous devez télépayer en ligne (www.urssaf.fr).

A compter du 1er janvier 2019, vous devez obligatoirement régler vos cotisations par un moyen de paiement dématérialisé.

Simple, rapide et sécurisé : pour vos prochaines échéances, adhérez au prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel sur www.urssaf.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice, Aurélie FILLIARD-HENLE

A découper suivant le trait

2EME TRIMESTRE 2026

Date limite d'envoi

MONTANT À PAYER

05 05 2026

1 018,00 €

N° SIRET C
N° TI 317 1021610405 7



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

MR LICTEVOUT ALEXANDRE

URSSAF NORD PAS DE CALAIS
TSA 30032
93517 MONTREUIL CEDEX

5 RUE BECQUEREL
62750 LOOS EN GOHELLE

+03>91>317000001021610405>2620>

101800+